

MONSIEUR ERIC DANGLA
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL
S/C DE LA VOIE HIERARCHIQUE

PREFECTURE DE L'HERAULT
POLE PEVENTION DE
LA DELINQUANCE
MONSIEUR YANNICK PRETRE

Rapport sur l'emploi des caméras individuelles

L'expérimentation des caméras individuelles « CEH05/32 » menée par les policiers municipaux d'Agde, après autorisation par arrêté Préfectoral N° PM-CAM-2017004 en date du 17 février 2017 s'est avérée positive.

Plusieurs critères ont permis cette analyse :

- La praticité d'utilisation du matériel
- Le ressenti des policiers municipaux
- L'utilisation des enregistrements

1°) La praticité d'utilisation du matériel

Le port d'un harnais adapté au port de la caméra permet d'obtenir un bon maintien ainsi qu'un bon cadrage pour les brigades spécialisées (équestre et motorisée)

Une pince est également prévue pour un accrochage sur le gilet pare-balle au niveau de l'épaule.

Un système de rechargement de batterie interne est également prévu par raccordement sur allume cigarette permettant de palier à un problème d'autonomie.

Concernant la qualité de l'image full HD, les essais ont été satisfaisants aussi bien en journée qu'en pénombre. Le système GPS pour géolocalisation des images n'est pas négligeable suite à une réquisition des images par les officiers de police judiciaire.

2°) Le ressenti des policiers

L'ensemble des policiers municipaux ont constaté un changement d'attitude au moment où les fonctionnaires de police annoncent que l'intervention est filmée. Cela permet d'apaiser les situations tendues ou qui tendent à se dégrader.

Ce type de matériel représente un outil utile et nécessaire aussi bien pour l'identification des mis en cause que pour accréditer les propos des policiers à l'issue des interpellations.

3°) L'utilisation des enregistrements

Nous concernant, aucun enregistrement n'a été demandé par les services du commissariat d'Agde en relation avec les différentes interventions menées par notre service.

L'utilisation de ces caméras a été bénéfique lors des formations dispensées en interne avec les différentes équipes spécialisées. Les images recueillies à but pédagogique ont permis d'améliorer nos techniques d'interventions.

Pour conclure et au terme de cette expérimentation, il apparaît que cet outil de travail répond favorablement aux objectifs de sécurisation physique et juridique de l'ensemble des policiers municipaux.

Eric DANGLA

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Eric Dangla', written in a cursive style with a long horizontal stroke at the end.